

**Compte-Rendu de la journée du 20^{ème} anniversaire de la création
de l'association SECTICIDE qui s'est déroulée
le 17 octobre 2014 à la salle des fêtes de BELLEVILLE s/ Meuse**

EFFERVESCENCE

Depuis des semaines chacun s'affaire pour le grand jour.
Le journal local, L'EST RÉPUBLICAIN, les sites habilités annoncent
l'événement.

Et le matin du 17 octobre 2014 les actifs et amis de SECTICIDE, sont sur le
pont dès 6 heures du matin pour transporter le matériel pédagogique du
siège social de l'association à la salle des fêtes de BELLEVILLE sur MEUSE.

L'installation et la décoration accaparent toute la matinée.

L'APRÈS-MIDI

Dès 14h15, ouverture de la salle des fêtes et accueil des amis du CCMM
National (*Centre Contre les Manipulations Mentales Roger Ikor,
dont SECTICIDE est le CORRESPONDANT pour l'EST de la France*).

Les visiteurs ont le choix : regarder l'exposition, consulter la vaste
documentation mise à leur disposition ou suivre un atelier.

Un public composé de Jeunes et d'Adultes fait cercle autour de Valérie qui
incite à la vigilance face à l'infiltration sournoise des dérives sectaires.

SURPRISE

LES ANONYMOUS parisiens sont là. Ils relatent ainsi leur visite

« -SECTICIDE : 20 ans de lutte contre les dérives sectaires-

*Vendredi 17 Octobre 2014, quelques Anonymes parisiens se sont déplacés à
Belleville sur Meuse (Un bled perdu près de Verdun) afin de se rendre aux
Ateliers et conférences sur les dérives sectaires pour le 20ème anniversaire
de SECTICIDE (Association dénonçant les pratiques sectaires).*

*Nous sommes venus afin de soutenir et remercier cette association pour sa
présence à Paris l'an dernier (2013). Unis dans la lutte contre les sectes, nous
avons apporté notre matériel et nos connaissances afin d'enrichir les ateliers
et conférences. Un grand bravo à cette association ! »*

En effet, ce 17 octobre 2014, dans un anonymat prudent et nécessaire, les
Anonymous qui luttent « *contre la Scientologie dans le monde entier* »
ont quitté travail, familles, études pour s'unir à l'action de SECTICIDE contre
les pratiques sectaires.

Ils s'activent sur tous les fronts : photos, enregistrements pour les copains et les réseaux sociaux, prise de parole au cours des débats, témoignages, et participation enthousiaste à l'intermède festif.

Le buffet-collation est pris en charge par les actifs de l'association

Certains ont apporté des victuailles goûteuses (petits fours salés, pâtés, quiches, brioches, tarte au sucre, etc.) ; des boissons et gâteries appréciées ; d'autres, après avoir déposé fleurs et coupes ornementales veillent au service des tables et au confort de chacun. C'est beau moment de partage d'amitié et d'échanges fructueux.

LA CHORALE DES CHANTEURS DE LA PAIX

Un temps fort pour le 20^{ème} anniversaire de la création de SECTICIDE

Une brillante prestation que le public a chaleureusement et longuement ovationnée, conquis par les arrangements musicaux, l'interprétation des choristes, enfants, adultes, hommes et femmes, qui ont su toucher les cœurs, réveiller des souvenirs, jusqu'aux larmes pour certains.

Jusqu'en Belgique, on chante encore les couplets connus: « *Si tous les gars du monde* », « *Prendre un enfant par la main* », « *L'amour en héritage* », « *Liberté* », « *Le temps des cerises* ». Le texte de la chanson « *La Promesse* » lu avec une ferveur intense a catalysé les émotions: « *Même au fin fond du désert/ On aidait les plus faibles à ne jamais tomber* ».

EN SOIRÉE: Assemblée Générale de SECTICIDE

en présence de personnalités, dont :

M. Yves Peltier, Vice-Président du Conseil Général de Meuse, Maire de Belleville sur Meuse, représentant M. Christian Namy, Président du Conseil Général et Sénateur de la Meuse ; de M. Jean-Louis Dumont, Député du nord meusien; de M. Jérôme Dumont; de Mme Claudine Becq-Vinci, Conseillère Générale de Meuse et Conseillère Régionale de Lorraine; de M. Samuel Hazard, Conseiller Général de Meuse, Président de la Communauté des Communes de Verdun, Maire de Verdun; du Docteur Jean-Michel Prioux, représentant le Conseil de l'Ordre des Médecins; de Mme Christine Prot, Conseillère municipale de Verdun; de Françoise, Marie-Pierre, France, représentant Mme Annie Guibert, Présidente Nationale du CCMM et Mme Laure Telo, Présidente du CCMM Région Parisienne, et bien d'autres...

Excusés : M. Gérard Longuet, ancien Ministre, Sénateur de la Meuse; M. Remi Herment, Sénateur honoraire de Meuse; Mgr. Jean-Paul Gushing, Évêque de Verdun; M. Daniel Mérignargues, Sous-Préfet de Verdun; M. Jean-Pierre Masseret, Président du Conseil Régional de Lorraine ; M. Thibault Villemin, vice-président du Conseil Régional de Lorraine; M. Guy Navel, Conseiller Général de Verdun ; M. Jérôme Lefevre, Maire de Commercy ; M. Didier Pachoud, Président du Gempipi ; M. Daniel Picotin, Président d'Infos-Sectes Aquitaine.

M. Patrick Teulade, Proviseur Vie Scolaire, Correspondant académique « prévention des phénomènes sectaires » pour l'académie de Nancy-Metz, annoncé, ne s'est pas présenté.

Un invité de marque : Monsieur SERGE BLISKO
PRÉSIDENT DE LA MIVILUDES
*Mission Interministérielle de Vigilance et de Lutte contre
les Dérives Sectaires*

a honoré de sa présence deux événements meusiens

- 1. L'installation en Préfecture de Bar-le-Duc, du sous-groupe « *Prévention des dérives sectaires* » qui est rattaché au Conseil départemental de prévention de la délinquance.**

Présidé par le Préfet de Meuse et co-présidé par Rémi Coutin, Procureur de Bar-le-Duc, ce sous-groupe a pour objectif de *faire interagir les différents services de l'État avec l'autorité judiciaire et des associations en possession d'un savoir sur le phénomène des dérives sectaires, dont « SECTICIDE » à Verdun.*

- 2. Une conférence en sa qualité de Président de la Miviludes consacrée aux missions et aux objectifs de l'organisme qu'il dirige.**

Serge Blisko, originaire de Nancy, ancien député-maire du 13^{ème} arrondissement de Paris, a été nommé par décret du Président de la République en date du 1er Août 2012 à la présidence de la Miviludes en remplacement de Georges Fenech, député du Rhône qui exerçait cette fonction depuis 2008.

Serge Blisko connaît bien le phénomène sectaire puisqu'il a été membre, de 1997 à 2002 du Groupe d'Etudes sur les sectes à l'Assemblée nationale et Vice-président de ce même groupe de 2002 à 2012 aux côtés de Philippe Vuilque, député des Ardennes.

Serge Blisko a été également membre de la Commission d'enquête parlementaire portant "sur les mineurs et les sectes" en septembre 2006.

A retenir, en substance

La Miviludes est une instance qui répond à la volonté politique de notre pays de lutter contre les dérives sectaires dès lors qu'elles menacent les droits de l'Homme et du Citoyen par des actes délictueux commis en leur nom ou sur leurs instigations.

La Miviludes "observe et analyse le phénomène sectaire, coordonne l'action préventive et répressive des pouvoirs publics à l'encontre des dérives sectaires, et informe le public sur les risques et les dangers auxquels il est exposé".

Sous l'autorité de son Président, la Miviludes est constituée d'une équipe permanente interdisciplinaire dirigée par un secrétaire général, magistrat de l'ordre judiciaire.

Elle est organisée en six pôles de compétence, assistés d'un service de documentation/ bureau d'ordre et d'un secrétariat.

Elle est composée de conseillers mis à disposition par tous les ministères concernés par la politique publique de lutte contre les dérives sectaires : *Intérieur, Justice, Santé, Economie et Finances, Education nationale, Affaires étrangères.*

Serge BLISKO souligne que pendant les travaux qui relèvent de la protection des citoyens et du territoire, on oublie les clivages politiques; comme en témoigne le consensus lors du vote de la loi n° 2001-504 dite About-Picard du 12 juin 2001 qui « *vise à renforcer la prévention et la répression des mouvements sectaires portant atteinte aux droits de l'homme et aux libertés fondamentales en déterminant les conditions dans lesquelles l'abus frauduleux de l'état de faiblesse d'une personne en situation de sujétion psychologique est caractérisé et réprimé.* »

Le Président de la Miviludes préside également deux instances collégiales, réunies tous les deux mois :

- *un comité exécutif de pilotage opérationnel (CEPO) qui réunit les représentants des différentes grandes directions des ministères concernés. Les réunions de ce groupe opérationnel permettent aux administrations concernées d'échanger des informations et de coordonner leurs actions en matière de lutte contre les sectes.*
- *un conseil d'orientation. Structure de dialogue, ouverte à la société civile, le Conseil d'orientation est composé de 30 membres, nommés par arrêté du Premier ministre: parlementaires, représentants de la haute fonction publique, du mouvement associatif, du monde médical ou du secteur économique et social.*

Le Président de la Miviludes établit chaque année, après consultation du Conseil d'orientation, un programme d'action de la mission.

Dans les mêmes formes, il élabore un rapport annuel d'activité qui est transmis au Premier ministre et est rendu public.

Au niveau local, la politique de vigilance et de lutte contre les dérives sectaires est assurée par les préfets de département, qui coordonnent l'action des services déconcentrés en ce domaine, en réunissant notamment des groupes de travail restreints à dimension opérationnelle auxquels participe la Miviludes.

La MIVILUDES dispose enfin de correspondants régionaux désignés par certaines administrations. Points de contact au sein des services déconcentrés de l'Etat ou des instances professionnelles concernées, ils sont chargés d'assurer le suivi de ces questions et de contribuer à la sensibilisation des agents et à l'information des usagers.

« La Miviludes est basée à Paris », explique Serge Blisko. « Elle a pour mission de détecter les dérives sectaires, de les prévenir mais aussi d'informer. Or, si elle n'a pas de contacts avec des correspondants associatifs dans un maximum de départements et ne peut s'appuyer sur des cellules de prévention des dérives sectaires, elle se retrouve alors trop éloignée du terrain. SECTICIDE association verdunoise créée par Lucienne et Michèle de Bouvier de Cachard est l'une des associations régionales les plus dynamiques dans la lutte contre les dérives sectaires et fait preuve d'une grande vigilance dans l'Est de la France. »

***Quand un problème se pose, que l'on a un doute sur un groupe, une organisation, il ne faut pas hésiter à contacter la MIVILUDES:
13, rue VANEAU 75 007 PARIS, Tél 01 42 75 76 08 ;***

***à consulter son site : www.derives-sectes.gouv.fr
et les GUIDES publiés à la Documentation Française par la MIVILUDES et
consultables sur le net: www.ladocumentationfrancaise.fr***

Dans son exposé, Serge Blisko insiste sur la mutation que poursuit le phénomène sectaire : dans les années 1980/1990 nous avons à faire, dans notre pays, à quelques grands mouvements très structurés et organisés, on constate aujourd'hui, à côté de ces mouvements toujours actifs, une atomisation du phénomène sectaire et un éparpillement de petits groupes centrés autour d'un individu qui leur impose sa loi. Ce qui rend le travail de vérification de la Miviludes très complexe.

Actuellement, la Miviludes reçoit environ 3.000 signalements chaque année. C'est en progression constante de 20% par an. Cela inclut des plaintes liées à des grands mouvements mais aussi aux inquiétudes légitimes de parents ou de proches.

Le même processus est décrit: le leader et ses recruteurs appâtent une personne, l'amènent peu à peu, par d'insidieuses manœuvres psychologiques, accompagnées parfois de pressions physiques, à perdre son autonomie et à commettre des actes qu'elle n'aurait pas commis si elle avait conservé son libre-arbitre.

Médecin de formation, Serge Blisko, constate que le domaine de la santé est devenu une porte d'entrée facile des dérives sectaires et alerte sur les risques encourus par des offres et des pratiques thérapeutiques non éprouvées qui peuvent inciter des personnes abusées, fragilisées par la maladie et la souffrance, à arrêter leurs traitements et à perdre ainsi leurs chances de guérison.

Internet est un formidable outil pour la liberté d'expression. Mais cela exige de l'internaute qu'il sache faire le tri entre les bonnes et les mauvaises informations et utilise les informations à sa disposition comme le répertoire ADELI (Automatisation DEs Listes)

ADELI est un système d'information national sur les professionnels relevant du code de la santé publique, du code de l'action sociale et des familles et des personnes autorisées à faire usage du titre de psychologue, d'ostéopathe, de psychothérapeute ou de chiropracteur.

Il contient des informations personnelles et professionnelles (état civil – situation professionnelle – activités exercées). Un numéro ADELI est attribué à tous les praticiens salariés ou libéraux et leur sert de numéro de référence. Le numéro ADELI figure sur la Carte de professionnel de santé (CPS) pour des professionnels relevant du code de la santé publique.

Les gourous ont toujours besoin du contact physique pour placer quelqu'un sous leur emprise. En revanche, Internet sert aux mouvements à hameçonner les gens via les forums de discussion et les réseaux sociaux.

Sur les forums, les mouvements sectaires vont repérer la personne qui en situation de difficulté. Ils vont commencer par échanger avec elle, la rassurer. Puis de fil en aiguille, ils vont l'inviter à participer à une conférence. La première est souvent gratuite. La seconde, en revanche, est beaucoup plus chère... Et le lien est tissé...

Le grand souci à l'heure actuelle, ce sont les jeunes attirés par le djihad.

Ces jeunes partent de leur plein gré et une partie d'entre eux sont majeurs. Les causes de ces départs sont multiples : sociales, liées à l'adolescence et à des systèmes de « propagation virale » opérant via les réseaux sociaux... Ce qui émerge, c'est que le phénomène est rapide et prend de l'ampleur, et que tous ont été persuadés que la fin du monde était proche...

Selon le ministère de l'Intérieur, ils seraient près d'un millier aujourd'hui à être partis en Syrie. Des jeunes Français de 14 à 28 ans, plutôt issus de familles athées, des classes moyennes ou supérieures. Peu de musulmans. Des jeunes qui cherchent une communauté d'appartenance, un combat dans lequel s'engager. Et quand ces jeunes réussissent à revenir il faut trouver les moyens de les encadrer.

L'anthropologue Dounia Bouzar a créé le *Centre de prévention des dérives sectaires liées à l'islam (CPDSI)*, qui a rejoint la plateforme où se retrouvent la Miviludes et le Comité interministériel de prévention de la délinquance (CIPD), ainsi que des psychiatres, des psychologues, des spécialistes de l'adolescence et des phénomènes d'emprise.

D'une manière générale, les victimes d'emprise mentale sont souvent trop seules après leur "sortie" et il faudrait des lieux où elles se mettraient à l'abri avec la possibilité d'un "suivi psychologique" pour retrouver "le goût de vivre".

DESTRUCTION DES PERSONNES

Dans le temps d'échanges avec la salle, l'intervention des ANONYMOUS est très remarquée.

Qui oublierait l'intervention explosive de cette *Anonyme*, bondissant de siège en siège pour saisir le micro et préciser:

« Non, se faire prendre au piège des sectes ce n'est pas l'apanage des faibles; le croire, c'est ignorer l'énorme pouvoir de séduction développé par les prédateurs, les organisations sectaires; ils savent séduire et mentir. Plus que des techniques, c'est un art.

« Séduire » c'est avant tout « plaire », mais c'est aussi « détourner de la vérité ».

Toute personne peut être exposée à cette phase d'accrochage: il suffit de croiser le chemin d'un recruteur, d'être la cible qui lui convient.

C'est la raison pour laquelle le grand public s'étonne de voir des victimes susceptibles d'appartenir à tous les niveaux de la société, quels que soient leur fortune, culture, ou niveau d'études.

L'ANONYME parle ensuite de son expérience personnelle

Heureuse, instruite, éduquée, fortunée, elle a été séduite par les slogans de la scientologie qui promet « un monde sans guerre, sans criminels, sans folie »; elle a trouvé que c'était beau et a rejoint le groupe pour contribuer à cette réalisation.

Les fastes déployés par la secte ont participé à la captation: le luxe, les fêtes, les réceptions ; les rencontres avec les idoles du moment, John Travolta, etc...

Quand elle s'est « réveillée », elle avait tout perdu : famille, terres, fortune; et surtout des années de vie consacrées à courir après des chimères.

Elle a rejoint les Anonymous qui consacrent tout le temps possible, toute l'énergie possible, pour informer, pour lutter, pour que ça n'arrive plus.

Ce témoignage est poignant; l'Anonyme a les larmes aux yeux comme certaines personnes de la salle; elle ajoute : *« J'ai honte. Je viens devant vous témoigner pour que ça ne VOUS arrive pas ! Mais c'est dur...»*

Quand on reçoit un témoignage si extraordinaire, il n'y a pas de mot, pas de geste pour exprimer sa gratitude et sa confusion d'être si peu conscient de cette réalité sectaire.

INFILTRATION dans le domaine de l'entreprise

A l'émotion succède la stupéfaction.

Un jeune ANONYME prend la parole et cite de mémoire les grandes sociétés françaises infiltrées par la scientologie par le biais de stages de formation professionnelle, activité très lucrative. La liste des sociétés françaises impliquées est époustouflante.

On peut en retrouver la liste dans l'ouvrage de Thomas LARDEUR (*journaliste indépendant, spécialiste de la formation professionnelle*) « *Les sectes dans l'entreprise* » « *L'Enquête* », préfacé par Jean-Pierre BRARD, Edit, d'Organisation, janvier 1999.

PRÉCISIONS

1. Ces deux interventions sont tout à fait d'actualité attendu que *l'organisation scientologue* est actuellement visée par une enquête suite à une *plainte déposée en juin 2014* par des salariés d'une société en région parisienne pour « *Harcèlement moral* », « *Abus de faiblesse* ».

2. *La Cour européenne des droits de l'homme* vient de déclarer le 5 juin 2014 « *non recevable* » la *demande d'annulation de sa condamnation en France pour escroquerie en bande organisée* déposée par la *Scientologie*.

(La Cour de Cassation avait déjà confirmé en octobre 2013 la condamnation des deux structures parisiennes de la Scientologie, *le Celebrity Centre et sa librairie SEL*, pour "escroquerie en bande organisée".)

Cette fois-ci, c'est l'organisation elle-même qui a été reconnue coupable, et pas seulement quelques membres clés.

Ainsi, la Scientologie doit faire face à une réalité : désormais, en cas de condamnation en tant qu'organisation, une deuxième fois, elle pourrait, en vertu du droit français, être dissoute.

« VIGILANCE »

Autre volet de la soirée: l'intervention de Valérie

Valérie s'est donné la difficile mission de signaler quelques travaux récents de spécialistes hautement qualifiés sur *la transformation insidieuse du mode de pensée occidental par la prolifération de mouvements à la mode Nouvel Âge « qui nous manipulent sournoisement ».*

Elle fait état de la pression exercée par les arguments d'autorité et la séduction médiatique de communicants pour favoriser l'introduction de ces mouvements dans les domaines les plus sensibles: éducation, médecine, entreprise, formation professionnelle.

L'objectif de Valérie est de rendre compte de la méthodologie du chercheur dont la fonction est d'éclairer le néophyte.

- *Tout d'abord, s'interroger sur un nouveau phénomène de société: L'enseignement non dualiste. Lequel s'appuie sur « la méditation de pleine conscience », qui a elle-même pour origine le bouddhisme tibétain.*
- *Et ce, sans pré-jugement, sans présumer de la conclusion à venir. « D'où vient la technique proposée? Est-elle neutre? Que véhicule-t-elle? Où conduit-elle? Qui l'enseigne? Est-elle compatible avec la volonté de garder intacte sa capacité de jugement? »*
- *Puis recueillir des données de sources différentes ; les analyser, les confronter, en tirer des conclusions.*

La forme n'est pas habituelle et surprend le public qui est mis, lui aussi, en position de chercheur : « où va-t-on ? ». Certains rapprochements conduisent nécessairement à l'utilisation d'un langage technique ou peu connu des néophytes.

La conclusion ne satisfait pas tout le monde ; mais la présentatrice s'appuie sur ses preuves et arguments.

Confidence d'une Meusienne à l'issue de la conférence: « C'est tout à fait ça. Je l'ai expérimenté. »

On se forme à une technique nouvelle et on glisse vers une stratégie mentale nouvelle, par une reprogrammation du cerveau destinée à obtenir « la dissolution de soi dans l'environnement » : « s'unir à ce qui est » ce serait dans l'absolu, adopter une attitude fataliste : tout accepter.

Alors que deviendraient *l'empathie, l'espoir, la volonté de changement; l'exercice du discernement moral sur ce qui est faux ou ce qui manque de vérité; le discernement des esprits sur les choix à opérer dans les façons de penser; l'engagement dans la société?*

Ce serait le refus du principe de la DUALITÉ (Le Bien / Le Mal ; L'Homme / L'univers ; Moi / Autrui; etc.) Il n'y aurait plus de souffrance possible puisqu'il n'y aurait plus de « je » (dissous dans l'environnement). Mais, renoncer à souffrir, ce serait aussi renoncer à aimer; car pour aimer il faut « un JE » et « un TU ».

La finalité, ne serait-ce pas un changement profond du mode de pensée européen et la fin de ses valeurs humanistes ?

Où en sommes-nous?

La pratique de « *la méditation de pleine conscience* » pénètre actuellement dans tous les cercles de la société française.

- D'après ses promoteurs « *la méditation de pleine conscience* » conduirait au « *détachement* » de « *toute sensation et même de tout sentiment de joie ou de tristesse comme autant d'illusions qui nous empêcheraient de nous libérer* ».

Et inviterait à *l'acceptation sans jugement de ce qui est.*

- *La Méditation de Pleine Conscience* est présentée par ses promoteurs occidentaux *comme une forme laïque de méditation.*

Or, il est permis de *douter de cette affirmation* quand la promotion de cette technique est assurée par certains « *moines bouddhistes et que d'autres bouddhistes se sont opposés à cette « laïcisation », faisant valoir qu'il est déraisonnable de dissocier cette pratique ancrée dans la religion bouddhiste* »

(Source: CIPPAD, *Centre d'Information et de Prévention sur les Psychothérapies Abusives et Déviantes*, 16 mai 2014 <http://www.cippad.com/2014/05/meditation-de-pleine-conscience-et.html>)

Question: *cette méthode a-t-elle sa place dans les écoles laïques françaises républicaines? (où elle pourrait être introduite dans les classes par le biais d'intervenants sur la gestion du stress, des conflits, à la faveur des récentes réformes dans l'Education Nationale, etc...)*

- **La « Méditation de Pleine Conscience » est introduite dans des hôpitaux français :**
tendant à focaliser pleinement l'attention du sujet sur le moment présent et à analyser les sensations ressenties en se servant de l'observation de la respiration, elle permettrait une meilleure gestion du stress et de la douleur ainsi que l'accroissement des capacités d'attention.

Or, un rapport exhaustif de l'AHRQ (*Agency for Healthcare Research and Quality*) américaine nous indique *qu'il n'y a pas pour l'heure d'argument pour conseiller ces pratiques méditatives pour les soins: le bénéfice n'est pas démontré et le risque n'a pas été étudié.*

(source : CICNS *Centre d'Information et de Conseil des Nouvelles Spiritualités*)

D'autres problématiques demanderaient discussions
ce qui n'est pas l'objet de la soirée.

La recherche fait avancer la connaissance.

L'examen par des spécialistes et instances habilitées de nouvelles pratiques proposées au grand public, dans des domaines très sensibles et la production des résultats de ces travaux sont utiles face aux pressions médiatiques.

Après, chacun fait ce qu'il veut ; l'essentiel étant que son choix soit éclairé.

Fin de soirée

Les conversations vont bon train autour du verre de l'amitié et même dans la cuisine où des « petites mains vertueuses » s'appliquent discrètement à laver et ranger la vaisselle.

On se dit « à l'année prochaine » !

**L'association SECTICIDE,
Lucienne et Michèle de BOUVIER de CACHARD**

**vous souhaite un JOYEUX NOËL
et une très heureuse ANNÉE 2015**

***et vous donnent rendez-vous
pour la prochaine Assemblée Générale de
SECTICIDE***

(nouvelle formule plus interactive)

***le vendredi 9 octobre 2015
de 18h00 à 20h00***

***à la salle des fêtes de BELLEVILLE s/ MEUSE
(21, rue du Général de Gaulle 55 430)***

Information de dernière minute

**Pour être en mesure de traiter les demandes qui lui parviennent de
toute la France, Charline DELPORTE**

(qui fut Présidente ADFI Nord - Pas de Calais - Picardie, aujourd'hui dissoute)

**a créé une nouvelle association dont elle est la Présidente
bénévole :**

**le CAFFES Centre national d'Accompagnement Familial et de
Formation face à l'Emprise Sectaire**

***« dont les buts déclarés sont de nature à apporter, au niveau national, de
nouveaux moyens de formation pour les professionnels et les institutions et
de nouvelles perspectives d'accompagnement personnalisé aux familles face
à l'emprise sectaire.***

***Sans gêner en rien d'autres associations d'envergure nationale aux objectifs
similaires mais ne partageant pas les mêmes buts. »***

Adresse postale : 7-9 rue Des Jardins 59 000 LILLE Tél. 03 20 57 26 77

mail: contact@caffes.fr site www.caffes.fr